

FRANCE SHOTOKAI KARATE DO

Collectif National Shotokai FSK des clubs affiliés à la FFKDA

Séminaire F.S.K 2017

Je vous prie de trouver ci-joint les documents d'informations concernant notre prochain séminaire national qui doit se dérouler les 25 et 26 février 2017 à Bordeaux/Cestas dans la ligue d'Aquitaine. Vous devez faire parvenir votre inscription (*feuille jaune*) impérativement au plus tard le 18 février 2017 accompagnée du chèque correspondant à la formule choisie à l'ordre de F.S.K à :

Madame Natacha PALASZ 1 rue Fulton 26000 Valence.

SAMEDI	08h00	Accueil des participants	
	08h30	Salut collectif et début du séminaire	
	08h45	Echauffement collectif	
	09h00 – 10h00	Cours Tapis N° 1 et N° 2	Travail multidirectionnel Décliné par chaque Expert
	10h05 – 11h05	Cours Tapis N° 1 et N° 2	
	11h10 – 12h10	Cours Tapis N° 1 et N° 2	
	12h30	Repas salle de la Bergerie	
	14h00	Salut et Echauffement collectif	
	14h15 – 15h15	Cours Tapis N° 1 et N° 2	Travail multidirectionnel Décliné par chaque Expert
	15h20 – 16h20	Cours Tapis N° 1 et N° 2	
	16h25 – 17h25	Cours Tapis N° 1 et N° 2	
	19h00	Apéritif en présence des officiels Salle de la Bergerie	
20h30	Repas de stage salle de la Bergerie		
DIMANCHE	08h30	Salut général et Echauffement collectif	
	08h45 – 10h45	Cours dirigé successivement par chaque Expert	
	10h45	Questions / réponses avec les Experts	
	11h15	Salut collectif et Fin du séminaire	
	11h30	AG ordinaire et AG extraordinaire	

Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale Extraordinaire

L'assemblée générale annuelle sera suivie d'une Assemblée générale extraordinaire (adoption du nouveau règlement intérieur et des nouveaux statuts de FSK). Ces deux assemblées se dérouleront **le DIMANCHE 26 février 2017 à 11h30** au Dojo Fédéral du Bouzet Chemin de Canéjan 33610 Cestas lieu où se déroulera le séminaire F.S.K 2017. Je vous rappelle que seuls les Membres fondateurs, les membres actifs et les clubs (*représentés par le Président ou par un membre du club mandaté et porteur d'une procuration*) à jour de la cotisation de 2016 pour l'AG ordinaire et de la cotisation de 2017 pour l'AG extraordinaire pourront participer à ces assemblées.

Appel à cotisation 2017

Ci-joint également l'appel à cotisation (*feuille verte*) pour l'année 2017. Document à adresser **avant le 31 janvier 2017 à Yannick GUOYTOUT Trésorier de F.S.K, 2 rue des Cépages 33700 Mérignac** accompagné du chèque correspondant. Dès réception de votre courrier, vous recevrez pour votre trésorerie un justificatif de paiement. Le montant de la cotisation reste inchangé, **30€**.

En espérant que notre prochain séminaire soit une totale réussite et corresponde à vos attentes, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus dévoués et les plus cordiaux.

Jean OLIVIE
Président de F.S.K